

LETTRE D'INFO DE CIPRA FRANCE A SES MEMBRES ET SES AMIS

N°2 – le 24 mars 2009

"Vous nous avez encouragé à continuer! Alors voici une nouvelle lettre"

1. Actualités : fonctionnement de l'association et projets

- **RAPPEL - L'Assemblée Générale de CIPRA France aura lieu le jeudi 23 avril** dans le cadre du Salon européen du bois et des 3^e Assises nationales de la construction passive à Alpeexpo, Grenoble. Une visite guidée vous est proposée (et des invitations gratuites au salon dans la mesure de la générosité de l'organisateur!). Vous êtes tous cordialement invités à participer à notre AG et recevrez prochainement de plus amples informations ainsi que des invitations. Si vous ne receviez pas d'invitation, n'hésitez pas à nous contacter.
- 
- **JO d'hiver 2018.** Ce thème a fait l'objet d'une riche discussion lors de notre CA du 24 février dernier. Après consultation de nos membres, nous avons pris la décision de ne pas être a priori "contre" les JO, ni de soutenir particulièrement Anancy récemment désignée ville candidate par le CNOSEF. Les JO auront lieu en France ou ailleurs. S'ils ont lieu en France, nous examinerons attentivement le projet et, en prenant comme référence la Convention alpine, nous essayerons d'obtenir une adéquation maximale entre ces JO et la Convention.
- 
- **DTA "Alpes du Nord"**- Un projet de Directive Territoriale d'Aménagement circule actuellement. Ses objectifs peuvent être consultés sur <http://www.dta-alpesdunord.fr>. A nos yeux, elle représente une application concrète et globale de la Convention alpine sur ce territoire. Nous appelons de tous nos vœux, sans concessions notables, sa publication. Nous vous invitons à la porter à connaissance de vos adhérents. Nous prévoyons d'en rediscuter lors d'un prochain CA. L'enquête publique aura lieu de juin à décembre 2009.
- 
- **cc.alps** - La CIPRA et la commune de Bolzano (Italie) organisent une conférence internationale intitulée "Sang froid sous l'effet de serre - le changement climatique demande une action réfléchie" les 2 et 3 avril à Bolzano. Les thèmes centraux de la conférence seront la ville climatiquement neutre, l'autarcie énergétique territoriale et l'aménagement du territoire comme instrument essentiel de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ce changement. Cette conférence sera précédée d'un séminaire regroupant des organismes alpins investis dans la sensibilisation des jeunes au changement climatique. Vous pouvez encore vous inscrire : <http://www.cipra.org/fr/cc.alps/cc-alps-tagung>
Des places sont encore libres dans le minibus qui nous conduit à Bolzano ! Profitez de la gratuité du déplacement pour assister à cette conférence. Contactez nous !
- 
- **Premier bilan de la réunion du Comité Directeur de CIPRA International à Schaan** des 27 et 28 février. Après le **séminaire sur l'éolien** qui a eu lieu à Sallanches les 7 et 8 novembre 2008, la réalisation d'une déclaration commune aux différentes CIPRA nationales sur ce thème est remise en question. Il a été convenu qu'un dossier technique (disponible en ligne) permettrait davantage de faire état des divers aspects et points de vue sur le sujet. Une conclusion sera éventuellement élaborée en fin du dossier. La tenue de la **conférence annuelle de la CIPRA** qui aura cette année lieu au **Liechtenstein** les 17/18/19 septembre 2009 a été confirmée, de même que son titre : "Sans croissance, quel avenir ?". Lors de ce comité directeur, nous avons aussi beaucoup commenté le bilan de la présidence française

de la Convention alpine ainsi que la proposition de résolution finale du plan d'action pour le climat (voir plus bas).

- **Pour son 25^e anniversaire CIPRA Info change de titre** afin de coller davantage au contenu de « La revue de la CIPRA ». Pour la version française ce sera :



2. Convention alpine : conférence des ministres à Evian

La Conférence des ministres des pays signataires de la Convention alpine s'est tenue les 11 et 12 mars dernier à Evian, sous la présidence de la France, en la personne d'Hubert Falco, secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire. Une conséquente délégation de notre ONG était présente à travers CIPRA International, CIPRA France et CIPRA Slovénie ; la Slovénie étant désormais en charge de la présidence de la Convention alpine.

D'un point de vue technique, cette conférence a fait le point sur tous les travaux et rapports produits au sein des plateformes et groupes de travaux issus du traité : transport (auquel nous avons largement contribué), réseaux écologiques, patrimoine mondial de l'Unesco, risques naturels. A noter la création de deux nouvelles plateformes : eau et grands carnivores ; et l'adoption par les ministres du 2^e Rapport sur l'Etat des Alpes dont le thème central est l'eau dans les Alpes et sa gestion. Ce document sera bientôt disponible au téléchargement sur le site internet de la Convention.

D'un point de vue plus politique, on retiendra tout d'abord la déclaration des observateurs officiels de la Convention alpine, dont la CIPRA, et qui plaide pour un rapprochement du traité vers les collectivités territoriales, tout en insistant sur la nécessité de rendre la Convention alpine beaucoup plus concrète aux yeux de tous les citoyens alpins, alors qu'elle a cette année atteint l'âge de la maturité (1991-2009). Mais c'est bien le Plan d'action pour le climat qui constituait le point central de cette conférence. La CIPRA avait très largement fait part de sa déception face aux versions provisoires puis face à la dernière version diffusée de ce plan. Nous comptons donc beaucoup sur ce dernier rendez vous à Evian pour remonter le niveau d'exigence de ce plan et tout faire pour qu'il intègre enfin des mesures d'actions très concrètes basées sur un planning précis et des moyens financiers spécifiques.

Mais quelle déception ! Malgré l'alerte donnée par le secrétaire d'Etat allemand à l'environnement et qui a vivement interpellé ses homologues alpins sur leur irresponsabilité collective à ne pas aller plus loin avec ce plan, tous les autres responsables présents ont fait preuve de bien peu d'ambition et de lucidité face à cet enjeu majeur qui nous concerne tous. La CIPRA a vivement exprimé ses regrets d'autant que nous avons, un an plus tôt, officiellement délivré notre « Pacte pour le climat » lors d'un comité permanent de la Convention alpine. La qualité de ce Pacte avait été très largement soulignée par les mêmes délégations alpines...mais visiblement bien vite oubliée. Nous ne pouvons donc maintenant que reprendre notre bâton de pèlerin et travailler avec encore plus de conviction pour une mise en œuvre concrète et efficace de ce plan d'action climat de la Convention alpine !

Si vous désirez plus d'information sur cette conférence ou consulter la masse de rapports et autres documents délivrés à cette occasion : alexandre.mignotte@cipra.org